



L'agence particulière

By Alteria immobilier

BARÈME DES HONORAIRES – TRANSACTION

Tarif en vigueur à compter du 20 Mars 2023 – Honoraires TVA incluse au taux de 20 %

HONORAIRES MAXIMUM TTC A LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessous mentionne les tarifs maximums pratiqués par l'agence particulière en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC (X % du prix de vente net vendeur)
De 0 € à 89 999 €	8 %
De 90 000 € à 199 999 €	7 %
De 200 000 € à 299 999 €	6 %
De 300 000 € à 399 999 €	5,5 %
De 400 000 € à 499 999 €	5 %
De 500 000 € et au-delà	4,5 %
Avis de valeur	200 €

SIMULATION : pour un bien au prix net vendeur de 250 000 euros, le montant des honoraires de transaction et de 6 % et s'élève à 15 000 euros. Le prix de vente honoraires inclus est donc de 265 000 euros.

En cas de vente de bien neuf : le barème d'honoraires est établi par le promoteur dans le cadre des programmes.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

L'Agence Particulière Toulouse Busca – 16 Allée des Demoiselles –
31400 TOULOUSE Tél : 09 83 86 69 76 – contact@agenceparticuliere.fr
<http://www.agenceparticuliere.fr/>

SARL au capital de 5 000 € - 16 Allée des demoiselles 31400 Toulouse - Siren 794 139 667 RCS –
Toulouse - Code APE 6831Z - Siret 794 139 667 00024 - TVA FR 73 794139667 - Carte professionnelle
Transaction sur immeubles et fonds d commerce / Gestion de biens N° 31012015000000077 émise par
la CCI de TOULOUSE (Haute Garonne) - Garantie financière « Socaf » 26 av. de suffren 75015 Paris SP
30594 - Transaction 110 000 € - Gestion 130 000 € - RCP MMA IARD SA N° 105708080